

REJOIGNEZ NOUS



THONON AGGLOMERATION RECRUTE

POUR SON SERVICE PROTECTION ET GESTION DU MILIEU NATUREL

UN-E CHARGE-E DE PROJET CHARTE FORESTIERE

Type du contrat : CDD de 3 ans

Catégorie du poste : A et B

Temps de travail : 35h / 4 jours

Date limite pour postuler : 23/11/2022

A pourvoir : Dès janvier 2023

Thonon Agglomération, communauté d'agglomération située en Haute-Savoie, en bordure du lac Léman et au cœur du Chablais, est composée de 25 communes, regroupant près de 92 000 habitants. Deuxième intercommunalité de Haute-Savoie, Thonon Agglomération bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle.

Bordée par le lac Léman et les pré-alpes, les activités de « pleine nature » sont très nombreuses, été comme hiver, entre pratique sportive, détente et loisirs.

La région, transfrontalière, bénéficie également de l'attractivité des cantons suisses de Genève et de Lausanne, situant le territoire de Thonon Agglomération au centre de l'Europe et contribuant ainsi à son développement et à en façonner les enjeux.

Contexte et présentation du service

Aujourd'hui nous recherchons notre **Chargé-e de projet charte forestière**. Sous la direction de la responsable du service Protection et gestion du milieu naturel, votre principale mission consiste à **élaborer le document de charte forestière** et **animer sa mise en œuvre**. Vous participez également à la mise en œuvre de la **politique environnementale** de l'agglomération en matière de **biodiversité**. Vous intervenez en appui au service eau et assainissement, dans la **gestion des aires d'alimentation de captages**.

Vos missions :

Plus précisément, vos missions sont les suivantes :

Charte forestière :

- **Rédiger** la charte forestière (diagnostic, enjeux et fiches actions) en partant d'un premier plan d'action existant, élaboré à l'été 2022 ;
- **Rencontrer** les acteurs de la forêt sur le territoire et **animer la concertation** entre ces acteurs lors des commissions thématiques, comités techniques et de pilotage ;
- **Rechercher** des financements
- **Assurer** la mise en œuvre de la charte forestière après l'avoir élaborée : **coordonner et suivre** la réalisation des actions, **valoriser** des initiatives locales, **animer** différentes instances...

Eau, forêt :

- **Contribuer** à la définition et la mise en œuvre des **actions foncières** dans les aires d'alimentation des captages stratégiques ;
- **Définir** un plan de gestion des parcelles de Thonon Agglomération ;
- **Animer** la concertation en vue d'une **réglementation des accès et usages** préservant l'équilibre agro-sylvo-pastoral des massifs situés dans les aires d'alimentation de captage ;
- **Suivre** les travaux de l'Association syndicale libre (ASL) du Mont Forchat et des Voirons ;
- **Mettre en œuvre** des actions concrètes en faveur de la **biodiversité** (éco-pâturage, gestion différenciée, préservation des abris à faune...) sur les parcelles naturelles propriétés de Thonon Agglomération ;

Biodiversité :

- **Monter** les cahiers des charges et **suivre** les bureaux d'études dans le cadre de la mise en place d'un **programme d'actions** en faveur de la **biodiversité** ;
- **Accompagner** les communes dans la mise en œuvre de projets dans ce domaine.

Votre profil :

Titulaire d'un diplôme type Bac+5 filières **forêt/environnement/développement local**, vous avez de très bonnes connaissances des **techniques de gestion forestière** et des **acteurs de la forêt**. Plus largement, vous maîtrisez la **gestion des milieux naturels**, et les actions possibles en matière de **biodiversité** et de **préservation de la ressource en eau**.

Passionné-e et expert-e du domaine, vous avez l'envie et la capacité d'animer des groupes de travail.

- Vous maîtrisez l'outil informatique et de cartographie
- Une expérience sur un poste similaire serait un plus.

Dynamique, organisé-e, et prêt-e à prendre des initiatives pour mener à bien vos missions :
Votre candidature est attendue avec impatience !

Vos conditions de travail :

- Lieu de travail : Perrignier, localisation centrale sur le territoire.
- Temps de travail : 35h / 4 jours (jour off à définir avec votre N+1 : lundi, mercredi, vendredi)
- Rémunération : à définir selon le profil
- Avantages : participation employeur à la complémentaire santé et prévoyance maintien de salaire, comité d'entreprise (CNAS), prime sur objectifs après 1 an d'ancienneté (CIA),

Adressez votre lettre de motivation et votre CV avant le 23/11/2022 à :

Monsieur le Président de Thonon Agglomération

- **Par voie postale** : Thonon Agglomération – BP 80 114 – 74 207 Thonon-les-Bains Cedex
- **Par courriel** : rh-recrutement@thononagglo.fr
- **En ligne** : www.thononagglo.fr / rubrique « Offres d'emploi »

